



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe

Une autre vision de l'Europe

Dijon, le 7 décembre 2012

A destinataires in fine

J'ai l'honneur de vous transmettre le compte-rendu de l'action que nous avons menée pour alimenter la discussion sur la « politique agricole commune de demain » et que je n'ai pu vous communiquer en séance, enrichi des emails nouvellement arrivés.

En prévision du colloque annoncé, l'IRCE a décidé de parcourir la Côte d'Or pendant une semaine pour rencontrer les exploitants agricoles tout en informant les représentants locaux de la profession sur cette démarche. 250 exploitations sur 108 villages ont été contactées dans l'ensemble du département de façon directe ou en laissant le courrier ci-après dans leur boîte aux lettres. Une vingtaine de personnes ont été rencontrées avec une discussion moyenne de 15 à 20 minutes sur tous les domaines (céréales, lait, élevages ovin, bovins, volailles, maraichers) en mono ou en poly-activité. Certaines informations nous sont parvenues par courriel. Considérant ce délai court, ce taux de retour de 10% est remarquable de la part de la profession.

Il ne s'agissait pas d'informer mais surtout d'avoir un état des lieux et de recueillir de façon objective la façon dont les exploitants comprenaient et ressentaient la PAC à travers notamment les actions nationales, territoriales et européennes, et à travers les quatre questions que vous avez posées. Cette démarche de terrain, indépendante, a été bien accueillie. Les personnes rencontrées se sont montrées plutôt intéressées afin de faire remonter des revendications ou des états d'âme à partir d'une discussion de confiance montrant la connaissance du milieu et le processus européen, dont celui du poids du Parlement dans le processus de décision.

Vous trouverez ci-après la lettre transmise puis les réactions recueillies. De nombreux éléments apparaissent transverses à d'autres secteurs dans lesquels nous travaillons.

D'une façon générale, et sans analyser les résultats recueillis, les exploitants espèrent toujours dans l'Europe si elle continue à maintenir son agriculture avec ses composantes de façon forte mais également réaliste. Ils ne sont pas opposés à découvrir et partager les pratiques et considérations des autres pays de l'Union. Au delà des éléments que vous pourrez lire ci-après venant des rencontres, et par rapport à la polyculture des années 80 que j'ai pu connaître, nous voyons désormais non pas « une » agriculture mais plusieurs facettes agricoles avec des populations plutôt segmentées qui semblaient ne plus vraiment se parler ni s'apprécier. Les deux piliers devraient en prendre conscience, voire à en créer un troisième de compensation interne. Parler de pilier doit également être réalisé de façon pédagogique quand nous venons de faire tomber ceux de Maastricht, certes utiles en leur temps pour mieux atteindre certains objectifs spécifiques mais fonctionnant également par transferts.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées

François CHARLES
Président



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe

Une autre vision de l'Europe

Cher(e) exploitant(e) agricole de Côte d'Or

Fils d'un ancien important agriculteur local, j'ai tenu à ce que l'IRCE, implantée à Paris mais désormais aussi en Cote d'Or pour mieux rayonner en Bourgogne et Franche-Comté, s'insère désormais dans le processus de réflexions et de propositions du domaine agricole comme elle le fait par exemple dans l'industrie, le commerce, la défense, l'organisation et la politique générale de l'Union.

Indépendante et agissant sans se substituer à vos organisations patronales ni aux chambres d'agriculture, elle a un rôle complémentaire de consultation, d'information, de communication et d'étude auprès des instances nationales, européennes et internationales mais aussi et surtout au profit des populations et des entreprises.

La Politique Agricole Commune (PAC) représente toujours la première utilisation du budget de l'Union. Elle vous concerne chaque jour à travers sa protection, sa réglementation et ses aides. Comme en matière de recherche, son cadre a également évolué vers l'environnement et la considération humaine et animale. J'ai déjà eu l'occasion d'écrire un article de portée générale « pour une agriculture forte et moderne » parlant également de l'approche sociale qui n'est pas encore très partagée au niveau européen.

Afin d'alimenter le débat sur les dernières dispositions du Parlement européen sur le sujet, le 7 décembre prochain aura lieu à Paris un colloque sur la PAC organisé par le bureau du Parlement européen en France. L'IRCE est invitée, parmi d'autres organismes, à intervenir, en présence de députés européens, sur quatre points clés :

- Comment mieux répartir les aides aux agriculteurs et leur garantir un revenu décent ?
- Comment inciter les agriculteurs à protéger l'environnement ?
- Comment maintenir une agriculture européenne compétitive et de qualité ?
- L'adoption d'un cadre financier pluriannuel 2014-2020 adéquat

Vous avez été sans doute déjà sollicité sur ces thèmes. Mais, jusqu'au 5 décembre, je m'attacherai néanmoins à parcourir une ultime fois nos compagnes pour vous écouter, recueillir vos réactions, vos préoccupations, vos idées mais aussi vos demandes d'informations voire d'accompagnement. J'espère en profiter pour visiter vos exploitations. N'hésitez pas à également nous contacter par courrier ou email.

Bien cordialement

François CHARLES
Président



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe

Une autre vision de l'Europe

La synthèse des réponses des exploitants est la suivante :

- **Comment mieux répartir les aides aux agriculteurs et leur garantir un revenu décent ?**

Risque du calcul à l'hectare : Répartir les aides en fonction de la taille de la région, des réalités territoriales (terres plus ou moins riches entre régions ou à l'intérieur de régions et de départements), de la structure de l'exploitation, et de la proximité ou non des terres. Ne pourrai-t-on pas instituer un coefficient de qualité car une terre ne ressemble pas à une autre.

Réinstaller des filets de protection au niveau des prix des produits pour limiter les fluctuations et garantir une partie des revenus. Pourquoi ne pas revenir à une fourchette de fluctuation en plus de prix indicatifs ?

Doit-on continuer à soutenir les exploitations les plus fragiles ou a contrario les moins dans le besoin ?

Attention à la fluctuation des prix du grain (FIFO) qui sera utilisé pour le réensemencement si les prix de vente baissent

Ne peut-on pas réguler les revenus et les aides entre céréaliers et éleveurs considérant les réalités, les avantages et les inconvénients bien différents ? Analyser une possible harmonisation des profits ramenée à l'unité de production humaine. Ne peut-on pas créer une dynamique décloisonnée ?

Demande de meilleure cohérence et de contrôle des appellations contrôlées et de leurs composantes, même au sein d'un même territoire

Réguler le prix des engrais. N'augmente-t-il pas avec celui du grain ? Ou est-ce pour réduire leur utilisation ? (question 2)

Réguler le prix des grains car ils rentrent en grande partie dans l'alimentation

Trouver un équilibre entre pays, entre régions et entre domaines d'activités (ovin, bovins, volailles, céréales...)

Travailler sur des indicateurs de coûts de production et de revient nationaux, régionaux et européens, sur des indicateurs tels le kilo de viande, le quintal...

Conserver une cohérence, notamment budgétaire, entre les deux piliers pour inciter vers la qualité et « à plus d'écologie » plutôt que la quantité de façon réaliste avec bon sens

Savoir réguler les taxes et les échanges (Brésil) pour le marché extérieur, avec peut-être des considérations particulières avec les partenaires de l'Union comme la Turquie

Ne peut-on pas couvrir les risques par un mix assurances / fonds ?



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe

Une autre vision de l'Europe

- **Comment inciter les agriculteurs à protéger l'environnement ?**

Les exploitants n'aiment pas être montrés du doigt sur l'environnement car ils sont les premiers à considérer que la terre est leur outil de travail et qu'il doit être pérenne, de même que l'environnement en général (insectes...).

Revaloriser l'image de l'agriculture vers les nouveaux habitants des villages pour une vie commune avec les réalités des agriculteurs

Mettre les produits phyto et OGM sur le marché une fois qu'ils sont vraiment homologués afin d'éviter les arrêts forcés et la mauvaise communication

Développer la méthanisation en passant par l'animal avec davantage de digesta plutôt que la culture directe pour la méthanisation

- **Comment maintenir une agriculture européenne compétitive et de qualité ?**

Baisser les charges du travail, réguler et réduire les coûts de transports, Préserver les voies ferrées de proximité, réduire la « paperasse »

Améliorer la cohérence de la filière en Europe : reconnaître les races européennes sans cloisonnement d'abattage (ex vaches irlandaises plus robustes et productives devant être abattues en Italie)

Faire travailler ensemble agriculture de proximité et intensive sans copier les modèles

Développer la cohérence des actions entre éleveurs et chasseurs pour limiter la propagation des épidémies. Pourquoi ne pas demander une directive européenne ?

Mieux l'expliquer l'abandon des betteraves

Développer le haut débit afin que les exploitations vivent comme de vraies entreprises

Etre plus libre de son outil de travail, notamment pour les transmissions avec orientations différentes (ex : entre céréales et élevage),

Renforcer la cohérence du marché intérieur et être mieux organisé pour le marché externe

Travailler sur des productions spécifiquement à destination de l'étranger

- **L'adoption d'un cadre financier pluriannuel 2014-2020 adéquat**

Sans réactions



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Une autre vision de l'Europe

Destinataires :

Parlement européen :

Mme Agnes LE BRUN,
M. Eric ANDRIEU,
M. Patrick LE HYARIC
M. Alain BARRAU

Commission européenne :

Mme EMMY KORODIMA

FNSEA : M. Henri BRICHART

Jeunes agriculteurs : M. Laurent POIRIER

Confédération paysanne : Mme Michèle ROUX

Coordination rurale : M. François LUCAS

MODEF : M. Pierre THOMAS